



Communiqué

131 victimes ont été soutenues par l'Unité spéciale pour la prise en charge des victimes durant l'année écoulée

Le développement de l'Unité spéciale pour la prise en charge des victimes a permis d'accueillir et de conseiller 131 personnes victimes de violences durant cette première année écoulée. Toutes ont bénéficié d'un suivi comprenant une analyse des risques. Deux actions de prévention, destinées aux jeunes de la région lausannoise et aux professionnels des métiers de la santé, ont été menées. En parallèle, l'Unité spéciale a repris la gestion de la plateforme harcèlement de rue et a été renforcée par l'engagement d'une criminologue.

Entre le 1er juin 2022 et le 31 mai 2023, 131 personnes, victimes de violences, ont été accueillies, soutenues et conseillées par les spécialistes de l'Unité spéciale pour la prise en charge des victimes. Lors de ces rencontres, les agentes et les agents ont évalué les risques encore encourus et ont mis en œuvre les mesures de protection nécessaires. La grille d'évaluation de la situation des victimes de violences développée par des spécialistes de la police judiciaire a servi de base à cette évaluation. Environ 20% des victimes ont bénéficié d'un suivi ultérieur afin de recevoir un soutien sur la durée.

Durant l'année écoulée, le personnel de l'unité spéciale s'est aussi engagé dans deux actions de prévention. La première, menée en hiver 2022 en collaboration avec le Bureau vaudois de l'égalité entre les femmes et les hommes et la CCLVD (commission cantonale de lutte contre les violences domestiques) a permis de sensibiliser 1'120 jeunes aux problèmes de violence domestique. La seconde s'est déroulée durant le premier trimestre 2023 au travers d'un flyer d'information « Brisons le silence », qui a été adressé à 700 professionnels des métiers de la santé lausannois.

De façon à garantir la prise en charge et le suivi de l'ensemble des phénomènes de violence et de harcèlement à Lausanne, la gestion de la plateforme « harcèlement de rue » est maintenant du ressort de l'Unité spéciale pour la prise en charge des victimes. Dans ce cadre, le personnel de l'unité a été renforcé par l'engagement d'une criminologue, dont les compétences permettront d'affiner le dispositif mis en place et de lutter le plus efficacement possible contre les violences et le harcèlement.

Les formations destinées aux 25 membres de l'unité se poursuivront au fil des mois, notamment au sein de la Fondation Malley Prairie et par des stages à la LAVI. Les liens et



collaborations avec les partenaires vont encore se développer durant la période à venir, par exemple avec les associations LGBTIQ+. La collaboration avec Nils Kapferer, la personne chargée de mettre en œuvre la politique de la Ville dans le domaine, sera également renforcée.

En termes de prévention, une campagne à l'intention des personnes auteures de violence domestique sera développée et la Ville de Lausanne continuera de soutenir toutes les initiatives visant à protéger les victimes de violence domestique, tel que le projet-pilote de surveillance électronique des délinquants et des victimes potentielles.

En cas d'urgence, il convient dans tous les cas d'appeler le 117. La Police de Lausanne interviendra afin d'interpeller des personnes auteures de violence et les déférer à la justice.

Lausanne, le 7 juin 2023

Le Corps de police

Renseignements médias

- **Pierre-Antoine Hildbrand**, Conseiller municipal, directeur de la Sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39
- **Colonel Olivier Botteron**, Commandant du Corps de police de Lausanne, tél. +41 21 315 33 55